DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 15 Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 (12+2 procurations) Abstention : 0 Contre : 0

L'an deux mille dix-sept, le 05 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 28 mars 2017

PRESENTS:

| ABBES Jean Gérard | <u>Absent</u> | JULIEN Monique | POUR | MOUTIER Chantal | POUR |
|-----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------|---------------------|------|
| BAZINET Bernard | POUR | LEONARD Roger | POUR | PELLEVOISIN Joël | POUR |
| BARTEAU Etienne | POUR | MALLEMANCHE Valérie | POUR (procuration | PEYRAZAT Pierre | POUR |
| CHABOT-LALAY Patricia | POUR (procuration) | MARENDA Yoann | POUR | PIALHOUX Laurent | POUR |
| GRASSET Marie- Madeleine | POUR | METIFEU Francis | POUR | ROUMAT Gérard | POUR |

ABSENT(S) EXCUSE(S): Valérie MALLEMANCHE (pouvoir donné à M. Pierre PEYRAZAT),

Patricia CHABOT-LALAY (pouvoir donné à M. Bernard BAZINET)

ABSENTS: M. Jean-Gérard ABBES

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent PIALHOUX

2017-18 : Approbation du compte de gestion du budget assainissement pour l'année 2016

Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion du budget assainissement de l'année 2016 établi par le comptable du Trésor et constaté que le Compte Administratif de ce budget lui était conforme, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2016 du budget assainissement

Le Maire certifie sous sa Responsabilité le caractère Exécutoire de cet acte. M. Pierre PEYRAZAT



Pour copie conforme en Mairie, le 06 avril 2017. Au registre sont les signatures Le Maire M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la-Préfecture le : Commune d'Augignac

Affichage le 07/04/2011 Page 1 sur 1

AR PREFECTURE

024-212400162-20170405-2017_18-DE Regu le 11/04/2017